

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)



Avis de Demande de Consultation

Pays : Mauritanie

Nom du Bénéficiaire : Localités où sont construits des logements sociaux dans le cadre du programme DARI

Source de financement : TAAZOUR

Référence : Consultation : N° 45/ ADHOC/2025

Intitulé du Marché : Recrutement de sociétés de gardiennage et de nettoyage pour les logements sociaux dans différentes villes du programme DARI, en trois (3) lots :

Lot 1 (Zone Sud) : ALEG, KAÉDI, ROSSO et SÉLIBABY

Lot 2 (Zone Est) : AIOUN, KIFFA et NÉMA

Lot 3 (Zone Nord) : AKJOUJT, ATAR et TIDJIKJA.

1. Cette Demande de Consultation fait suite à la publication du PAA le 26/06/2025.
2. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Consultation citée en référence.
3. Les Candidats éligibles intéressés peuvent retirer le Dossier de consultation qui est annexé à l'avis publié au niveau du site de publication. Toutefois, si un candidat retire le dossier dans l'intention de soumissionner, il doit informer TAAZOUR à l'adresse e-mail indiquée au paragraphe 6 ci-après.
4. Les candidats éligibles intéressés peuvent solliciter des clarifications sur le dossier de consultation en adressant une demande écrite par papier ou par mail au **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils**. Cette demande devra être formulée au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée au paragraphe 8 ci-dessous. Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification et aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation, sous réserve qu'ils aient fournis leurs adresses mail.

5. L'adresse du **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils** est la suivante :

« **Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) Siège Social : ILOT K. Ext S2-232bis NOUAKCHOTT-MAURITANIE**
Téléphone : 45 24 38 99/ 36 33 23 15 ; E-mail : aboulaminedieng@gmail.com. ».

6. Pour être jugé qualifié, le Soumissionnaire doit fournir la preuve de la réalisation d'au moins un (1) marché de fourniture de services de gardiennage pour un ensemble d'au moins cinquante (50) logements ou habitations.
Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante pour des entités publiques ou parapubliques (fournir les attestations de bonne exécution avec une copie des pages de garde et de signature du marché).
7. Les offres en deux (2) exemplaires (original plus une copie), en langue française, devront être remises **sous pli fermé** au secrétariat central de TAAZOUR au plus tard le **21/07/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale à Nouakchott**. La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe extérieure contenant l'offre :

« À Monsieur le Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils, offre pour le Recrutement de sociétés de gardiennage et de nettoyage pour les logements sociaux dans différentes villes du programme DARI, en trois (3) lots, lot N° et la mention: A n'ouvrir qu'en séance de la Commission ad hoc ».

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises après la date et l'heure indiquées ci-dessus seront écartées et ne seront pas ouvertes.

8. Les offres seront ouvertes en séance publique de la Commission Ad hoc en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à ladite séance le **21/07/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale à Nouakchott**.
9. Les offres doivent avoir une **validité de soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôts des offres**.
10. TAAZOUR se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de Consultation.

Recommandé par le Responsable d'appui/ Commissions ADHOC



Approuvé par le Secrétaire Général de TAAZOUR

